



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

POUR LE RECRUTEMENT DE NOUVELLES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE OPERANT DANS LE FINANCEMENT RURAL & AGRICOLE AU BURUNDI

1. CONTEXTE

Depuis le mois d'Octobre 2014, ICCO-Coopération a débuté un Programme de Microfinance, Agri-Finance et Chaines de Valeur (MAVC) au Burundi. Ce programme comporte deux principales composantes à savoir l'accès au financement pour les petits exploitants ainsi que le développement des chaînes de valeur qui inclut le financement de chaîne de valeur et le renforcement des organisations des producteurs. Afin de créer le maximum de synergie entre ces deux composantes, il est prévu d'établir un lien entre le Développement des chaînes de valeur et le Financement des chaînes de valeurs.

L'objectif global du programme est l'augmentation des revenus et l'amélioration de la sécurité alimentaire de 150 000 ménages ruraux par un meilleur accès à la microfinance rurale via une approche intégrée au développement et au financement des quatre chaînes de valeur: **la Pomme de terre, le Manioc, Banane et Riz.**

Le programme vise à stimuler la microfinance rurale et le financement agricole de 50 000 nouveaux clients ayant contracté des crédits et 100 000 nouveaux clients épargnants d'ici 2018. Elle vise également à améliorer les liens avec le marché des produits d'une manière soucieuse de l'égalité entre les genres pour 16 000 petits exploitants agricoles dans les quatre chaînes de valeur, ce qui leur offrira des circuits de commercialisation fiables et les connectera aux services financiers appropriés.

Le choix de l'intervention d'ICCO est de travailler en collaboration avec les structures de développement existantes au niveau local, provincial et national. Ainsi, le programme portera sur deux catégories d'acteurs : d'une part, les prestataires de services financiers (institutions micro-financières, coopératives financières, banques, investisseurs sociaux) et d'autre part les Organisations de producteurs agricoles, les acteurs de la chaîne, les prestataires de services non financiers et les petites et moyennes entreprises agricoles. Dans ce cadre, ICCO travaille en partenariat avec 9 Institutions de Microfinance et cherche 5 nouvelles IMF partenaires.

Dans le but de développer de nouveaux produits adaptés à la clientèle rurale et agricole, et assurer une bonne réussite des activités prévues dans ce programme, ICCO-Coopération recherche de nouvelles IMF partenaires pour la mise en œuvre de son programme au Burundi.

2. Objectif global

Contribuer à un meilleur accès à des services financiers appropriés pour 150 000 ménages ruraux d'une manière reconnaissant le rôle prépondérant des femmes, l'augmentation de la portée des services financiers en milieu rural et l'éducation financière des clients ruraux.

3. Objectifs spécifiques

- Renforcer les capacités institutionnelles
- Participer au développement des nouveaux produits adaptés à la clientèle agricole et rurale ;
- Participer à l'éducation financière de la clientèle et à la gestion des performances sociales ;
- Participer à l'inclusion financière des petits exploitants agricoles (épargne et crédit)
- Assurer le financement des chaînes de valeur agricole

4. Conditions minimales

Les institutions désireuses de participer à ce programme doivent remplir au minimum les critères suivants :

- Etre dûment enregistré et agréé comme institution de Microfinance par la Banque Centrale du Burundi;
- Etre opérationnelle depuis au moins deux ans (présenter au moins deux audits financiers annuels) ;
- Etre membre du RIM (Réseau des institutions de Microfinance) pour au moins une année ;
- Avoir une forte orientation pour le développement des communautés rurales et agricoles.

5. Le partenariat

L'accord de partenariat sera conclu avec le programme MAVC pour une durée d'une année renouvelable.

6. Dossiers à présenter

- Une copie de l'ordonnance d'agrément par la BRB ;
- Une copie des statuts ;
- Un plan d'affaires indiquant la stratégie pour répondre aux besoins des petits paysans ;
- Les états financiers de deux derniers exercices ;
- Un plan de mise en œuvre des objectifs cités ci-dessus et les communes de mise en œuvre ;
- Une page résumant les données statistiques sur la clientèle ;
- Un rapport du portefeuille de crédits.

7. Délais de soumission du dossier

La date limite de dépôt des dossiers de manifestation d'intérêts est fixée **au Vendredi 13 janvier 2016 à 13 heures.**

8. Informations

Pour des informations supplémentaires, les IMF intéressées peuvent s'adresser au siège d'ICCO-COOPERATION Burundi aux coordonnées suivantes :

Bujumbura, **Rohero I, Blvd du 28 novembre, n°47 ; Tél : (+257) 22-27-90-28 ou 22-27-90-29**